



Le petit Journal

www.guarbecque.fr

BULLETIN MUNICIPAL – Septembre 2020

Chères Guarbecquoises, chers Guarbecquois

D'ordinaire, à pareille époque, on pense reprise d'activité, cartable, loto, soirées, repas ... Mais en 2020, en plus de tout ça, on pense aussi Covid 19 et je ne vous apprendrai rien, ce nouveau paramètre complique tout, pèse sur tout. Pour vous bien sûr qui en subissez les contraintes au quotidien mais aussi pour toutes nos associations qui ne peuvent pratiquer leurs activités sans se poser la question du fameux protocole à mettre en œuvre pour rester dans la légalité mais surtout pour la mise en sécurité de chacun de ses membres. Cette rentrée 2020 a été marquée par de nombreuses annulations de nos manifestations. Je remercie Didier Toursel, Président du Comité des Fêtes, pour l'organisation de la ducasse avec l'aide des forains, en respectant un protocole strict, ce qui a permis de retrouver un semblant de vie sociale. Le 8 juillet, la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane a procédé à l'élection de son Président et des membres de son exécutif. M. Olivier Gacquerre, maire de Béthune, a été élu et m'a nommé Conseiller Délégué en charge de l'aménagement rural. Sa première visite officielle s'est déroulée chez nous le 25 août en présence de vice-présidents de l'Agglo et du conseil municipal. Nous lui avons présenté tous les attraits d'une commune rurale.

Bonne rentrée à toutes et tous, et surtout, prenez soin de vous et des autres.



COMPTE RENDU SYNTHETISE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 JUILLET 2020

1) REGLEMENT INTERIEUR

Le Conseil Municipal adopte le règlement intérieur de la commune de Guarbecque

2) COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019

FONCTIONNEMENT

RECETTES	:	1 288 389,94 €
DEPENSES	:	747 449,17 €

EXCEDENT EXERCICE 540 940,77 €

INVESTISSEMENT

RECETTES	:	300 020,15 €
DEPENSES	:	304 253,29 €

DEFICIT EXERCICE - 4 233,14 €

La présidence est ensuite assurée par Madame Marie-Thérèse VENEL, Adjointe, qui invite l'assemblée à voter le compte administratif. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

3) COMPTE DE GESTION 2019

Monsieur le Maire présente le compte de gestion du Receveur Municipal de l'année 2019. Les résultats sont en concordance avec ceux du compte administratif. Le Compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

4) AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 ;
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 ;
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 540 940,77 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation soit 540 940,77 € comme suit : au compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté : 416 560,12 € et au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 124 380,65€

5) BUDGET PRIMITIF 2020

La section de fonctionnement en dépenses et en recettes s'équilibre à 1 280 066 € ;

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 320 008,06 €

Le budget primitif est voté à l'unanimité des membres présents.

6) SUBVENTIONS

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal des propositions de subventions pour l'année 2020. Après examen des propositions et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité et approuve les subventions inscrites....

7) REMBOURSEMENT DES FRAIS DE LOCATIONS DE SALLES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la pandémie du COVID 19 et au confinement et, conformément au règlement des locations de salles, il convient de rembourser les personnes ayant loué une salle et payé par avance :

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable au remboursement pour un montant total de 2310 €.

8) INDEMNITES AU RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil Municipal décide :

- De demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définie à l'article 1^{er} de l'arrêté du 16 décembre 1983
- D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an.
- Que cette indemnité soit calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Monsieur Gérard PRUVOST, Receveur Municipal, du 1^{er} janvier au 30 juin 2019.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte de verser une indemnité à Monsieur Gérard PRUVOST, Receveur Municipal, de 100 % pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 d'un montant brut de 189,45€.

9) CONVENTION DU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Monsieur le Maire communique à l'assemblée les tarifs appliqués aux enfants domiciliés dans la Commune fréquentant le Centre de Loisirs Sans Hébergement de Saint-Venant en juillet et en août, soit :

Il demande au Conseil Municipal de délibérer sur la participation demandée aux Communes partenaires qui a été fixée à 17 € par jour d'inscription et par enfant.

Il indique qu'une régularisation sur montant de la participation peut intervenir en fonction du bilan en début d'année N+1

Après délibération, le Conseil Municipal, fixe la participation communale à 17€ par jour d'inscription et par enfant et indique qu'une régularisation sur montant de la participation peut intervenir en fonction du bilan en début d'année N+1.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Commune de Saint-Venant.

10) CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE STAGE THEATRE

Monsieur le Maire communique à l'assemblée les tarifs appliqués aux enfants domiciliés dans la Commune fréquentant le stage théâtre de Saint-Venant qui est organisé en juillet, soit :

Il demande au Conseil Municipal de délibérer sur la participation demandée aux Communes partenaires et qui a été fixée à 170 € pour la période de 2020.

Après délibération, le Conseil Municipal, fixe la participation communale à 170€ pour la période de 2020 et par enfant et indique qu'une régularisation sur le montant de la participation peut intervenir en fonction du bilan en début d'année N+1.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Commune de Saint-Venant.

11) DESIGNATION D'UN REFERENT DE SECURITE ROUTIERE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Conseil Municipal est tenu de désigner, en son sein, un référent sécurité routière.

Il précise que le référent sécurité routière sera l'interlocuteur privilégié de la Préfecture afin d'agir contre l'insécurité routière et ainsi contribuer à diminuer le nombre d'accidents, de blessés et de tués sur les routes de notre département.

Le Conseil Municipal, après délibération, désigne Monsieur Didier TOURSEL, Adjoint au Maire, référent sécurité routière de la commune.

12) PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'OBSEQUES

Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose en son article L.2213-7 que le Maire dans sa commune pourvoit à ce que toute personne décédée soit ensevelie et inhumée décemment sans distinction de culte ni de croyance.

A cet effet, la Commune est amenée à prendre en charge les frais d'obsèques pour les indigents, mais également pour les personnes décédées dont la situation financière, ou celle de leur famille, ne leur permet pas de pouvoir acquitter ces frais (article 2223-27 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Dans ces cas, la prise en charge est totale ou partielle au vu de l'enquête sociale qui est réalisée. Considérant la situation financière d'une personne de Guarbecque récemment décédée, le Conseil municipal, vu la situation financière de la famille et à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré, accepte la prise en charge des frais d'obsèques (ouverture de caveau, dépôt d'urne, fermeture et scellement) conformément à la facture établie par la société POMPES FUNEBRES JOSIEN, 1 rue Jean Jaurès 62330 ISBERGUES pour un montant total de 300 €.

13) SECOURS ALIMENTAIRES

Monsieur le Maire expose que suite à la dissolution des CCAS et afin de poursuivre l'aide apportée aux personnes en difficulté, la commune a mis en place une aide alimentaire ponctuelle distribuée sous forme de bons d'achat sur présentation des ressources.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer les bons d'achat.

14) DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal a été informé des différents projets de travaux dans la commune à savoir : aménagement de voirie rue du petit Carluy, développement du numérique à l'école, remplacement de l'éclairage LEDS au terrain de foot, remplacement de la chaudière au terrain de foot, aménagement de voirie sécurité rue des Fusillés et autorise Monsieur Le Maire à faire toutes les demandes de subventions nécessaires à la réalisation de ces projets.

Quelques travaux ...

Rue Cornet
Malo



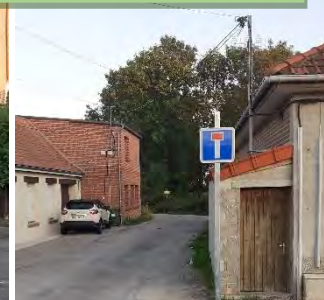
Rue Louis
Lemaire



Installation de diverses signalétiques verticales



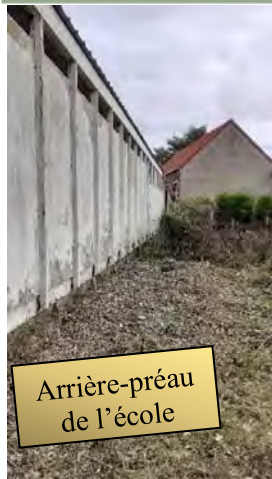
Place
Clémenceau



Impasse
vieille Voie

Elagages, débroussaillages en abord de nos chemins ruraux et routes

Arrière-préau
de l'école



Les caniveaux



Réparations des bouches d'eaux pluviales



Maintien de
l'arrosage de nos
terrains de
football avec la
mise en service
d'un second
enrouleur



Mise en sécurité suite à
la chute de 2 poteaux



Début d'installation de l'éclairage du terrain de football, du terrain de pétanque stade René Thelliez et du hangar service technique.

Transformation des anciens sanitaires de l'école Daudet Perrault : pièce pour le personnel communal féminin, local de rangement pour les enseignants et la municipalité.



Mise en conformité du coffret électrique du préau de l'école Daudet Perrault



Abords des écoles embellis par des coccinelles



Création d'un petit bureau, d'une nouvelle armoire à l'école DP



Maintien du fleurissement



Début d'installation des jeux urbains dans nos parcs

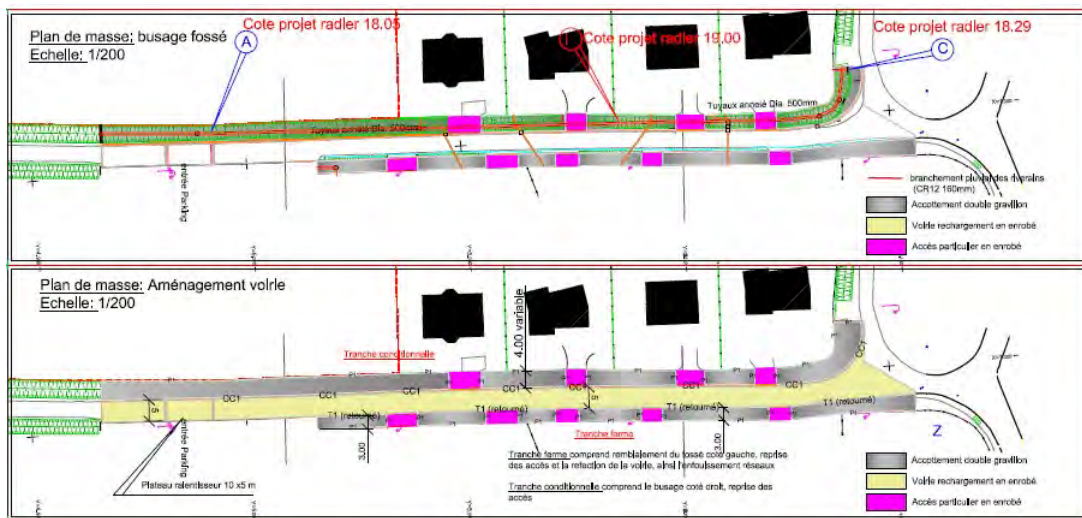
Parc des sablons



Châssis repeints

Divers aménagements avant la rentrée scolaire

Faisons le point sur les travaux rues du Petit Carluay et Maréchal Leclerc



En 2018, des travaux de busage et d'aménagement dans la rue du petit Carluay ont été annoncés. Une première étude avait été menée afin d'effectuer les travaux sur la partie gauche de la route. Après plusieurs mois de travail d'étude entrepris par la CCAF (Communauté de communes Artois Flandres), les communes ont fusionné et intégré la CABBALR

(Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane). Dès lors l'étude fut reprise depuis le début et il a fallu retravailler sur les dossiers. Or, la réflexion aidant, nous avons opté pour un busage et une réfection des 2 côtés de la route afin d'assurer la sécurité des habitants de la commune. Ainsi, de nouveaux plans ont été élaborés et enfin le projet a été adopté. Les demandes de subvention et d'appel d'offre sont en cours et les travaux devraient commencer début 2021 pour s'achever en 2022. Ceux-ci s'effectueront par tranche. Une réunion aura lieu avec les habitants de la rue afin d'éviter tout désagrément.

Les habitants de la rue du Maréchal Leclerc et de la rue du Maréchal Foch avaient reçu dernièrement un courrier stipulant que la route allait être entièrement réfectionnée. La Société Eurovia est intervenue les 15 et 16 juin 2020 pour réparer et reprendre les purges sur la chaussée (« Nids de poule »). Puis une réfection complète devait avoir lieu en septembre. Néanmoins, de nombreuses demandes de travaux d'assainissement et de branchement ont été reçues en mairie pendant ce délai. Ainsi pour éviter de creuser à nouveau une route qui viendrait juste de retrouver une peau neuve, M. le Maire a souhaité permettre aux différentes entreprises de procéder aux travaux de branchement (viabilisation des terrains rue Maréchal Leclerc) puis ensuite bitumer définitivement les deux voies. Ainsi les travaux d'aménagement de la route sont prévus en 2021.



TRAVAUX

Comme vous avez pu le constater, quelques rues du village demeurent en travaux. Des tranchées sont apparues en bordure de la rue des Métallos, de la rue du Vieux Pont, de la rue des Fusillés en transitant par la rue de la Lampe côté parc. Ce chantier qui traverse notre village constitue le renouvellement du réseau HTA (haute tension) avec enfouissement des câbles et dépose du réseau HTA/A avec suppression des pylônes concernés suivant la carte ci-dessous. Deux transformateurs seront installés : un premier rue des Métallos et un second derrière la stèle de la rue des Fusillés. Les travaux sont réalisés par l'entreprise Verrier de Ruitz. La dépose sera réalisée dans le premier semestre 2021. En raison d'une date de commencement des travaux plus précoce, nous n'avons pu prévenir les riverains. Veuillez nous en excuser.

Rue de la lampe



Rue des métallos



Rue des fusillés



Rue du vieux pont



Une rentrée sereine pour nos 2 écoles



Le mardi 01 septembre, nous avons rencontré des enfants heureux de retrouver les bancs de l'école, leurs enseignants et surtout les copains. Un retour « quasi à la normale » pour eux mais une organisation rigoureuse de la part de la municipalité et des directrices d'école. Tout a été mis en œuvre afin que chacun se sente en sécurité et puisse retrouver le plaisir de se revoir et d'étudier.



M. GACQUERRE, PRESIDENT DE LA CABBALR, RENCONTRE LE VILLAGE ET SES ELUS

Le nouveau président de la CABBALR Olivier Gacquerre a répondu à l'invitation de M. le Maire qui a souhaité lui présenter le village de Guarbecque, son évolution et ses attentes. Le maire de Béthune s'est montré réceptif et a appuyé sa volonté de territorialisation de l'Agglomération. Avant de visiter le centre-bourg, Olivier Gacquerre a souhaité découvrir les deux équipements dont l'Agglo est propriétaire, le quai fluvial sur la zone industrielle et la gare d'eau située de l'autre côté du canal. Une belle surprise pour le jeune président : « *Ce site est magnifique. Il faut absolument exploiter son incroyable potentiel.* »



Mais Olivier Gacquerre imagine bien plus pour la gare d'eau : « On peut en faire un haut lieu touristique en développant le tourisme fluvial en aménageant des activités nautiques. »

M. Gacquerre a rencontré les élus de la commune et a présenté les objectifs à venir de la communauté d'Agglomération. Il se présente comme le président des communes rurales et a confirmé qu'il était conscient des problématiques rurales et serait attentif aux différents projets de développement des villages.

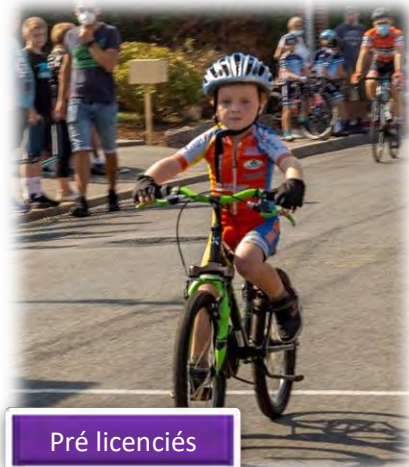


Rand'Agglo : dimanche 06 septembre

L'édition 2020 du Rand'Agglo a eu lieu cette année à Guarbecque. Sous le soleil et quelques nuages, les randonneurs ont parcouru 5, 10 ou 15 km au départ de la salle des fêtes. Une matinée sportive préparée en partenariat avec la commission sport de la Municipalité. Chaque année, la rand'Agglo est au départ d'une commune différente. C'est avec plaisir que nous avons pu accueillir plus de 500 marcheurs sur cette ½ journée. Bravo aux deux équipes pour l'organisation.



Un week-end cycliste sur la commune



Pré licenciés



Poussins

Pupilles



Benjamins



Gentlemen



GPI



MERCREDI : C'EST MULTISPORTS !!

Le 15 septembre a sonné l'heure de la rentrée pour les centres d'initiation multisports de la communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane. Destinés aux enfants et adolescents de 6 à 14 ans, ils ont pour but de favoriser une pratique sportive aussi précoce que régulière.

Fonctionnant le mercredi de 10H à 12H à la salle



des fêtes, la commune de Guarbecque permet l'initiation à trois disciplines (sur huit) dans l'année : escrime, kinball et hockey en salle.

L'inscription (15€ / an / enfant pour les habitants de la communauté d'Agglomération) vaut acceptation de fréquenter le CIM de son choix jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Renseignements complémentaires et fiche d'inscription en mairie ou sur le site de la CABBLR.

Cérémonie commémorative 04 septembre

Le 04 septembre 1944, Béthune et Busnes furent libérés. L'ennemi avait détruit tous les ponts et les alliés n'ont pu avancer jusque Guarbecque. Ce jour là, deux jeunes Guarbecquois de 20 ans, Messieurs Luchez et Viart avaient décidé de prendre les armes pour combattre les envahisseurs. Pour cela ils venaient de signer un engagement à Lillers et prendre possession chacun d'un fusil. Arrivant sur Guarbecque, ils furent aperçu par le garde barrière, M. Jean Ourdouillie, qui leur conseilla de se débarrasser de leurs armes car des soldats allemands se trouvaient cachés derrière la chapelle. Mais ils ne l'écoutèrent pas. Ils continuèrent leur chemin. Et furent interceptés par les soldats embusqués. Ils ont été emmenés derrière la chapelle et furent lâchement abattus par les soldats allemands.

Aujourd'hui, 76 ans après ce massacre, le devoir de mémoire est toujours présent.



Centre aéré de St Venant : Un centre pas comme les autres ...

Cette année, Saint-Venant et les communes partenaires dont Guarbecque, nous ont permis de mettre en place un accueil de loisirs dans ces moments si particuliers.

En effet le protocole sanitaire est arrivé 15 jours avant le début du centre ce qui n'a pas facilité sa mise en place.

Cependant, grâce au soutien de toutes les communes concernées, et grâce à la motivation de toutes les personnes travaillant pour l'accueil de loisirs, nous avons pu accueillir les enfants pour le plus grand bonheur de tous.

Bien entendu, le covid a tout de même réduit nos effectifs. En effet, sur le mois de juillet, nous avons accueilli moitié moins d'enfants. En août, la baisse s'est encore faite ressentir avec la canicule.

Cependant, c'est dans la joie, la bonne humeur et le respect des gestes barrières que chaque matin, Antoine, Grégory, Sylvain et Jérémy en juillet primaire, Amandine et Frédéric en juillet maternelle et Caroline, Marie, et Laura ainsi que leur équipe d'animateurs ont accueilli les enfants ...

Au programme : trampo jump, lasergame, sortie plage, accrobranche , chiens de traîneau , ascension d'un terril... et bien d'autres activités ont été proposés !

Les salles et terrains mis à disposition dans les communes partenaires ont permis de respecter la distanciation sociale bien plus facilement.

Nous remercions donc les communes partenaires, les maires et élus pour leur soutien mais nous vous remercions aussi vous parents en ces temps difficiles ! Merci pour votre confiance ! Cet accueil de loisirs a permis à certains enfants de se « re-socialiser » après ces nombreuses semaines à la maison...

Nous avons su nous réinventer, nous adapter et proposer 7 semaines de folies pour un été inoubliable...

À l'année prochaine, dans de meilleures conditions nous l'espérons ...

En attendant, prenez soin de vous ... »



Stage théâtre : une réussite !!!

Le stage théâtre a démarré sa 14^{ème} édition le lundi 6 juillet. Durant 14 jours, 4 troupes de jeunes, âgés de 7 à 16 ans, ont préparé 4 spectacles joués le mercredi 22 et le jeudi 23 juillet. Cette année, le stage a accueilli 49 jeunes venant de Guarbecque (Louise CALESSE, Gabin GOMES, Camille HOFFER, Julie et Eline LEU), Saint-Venant, Busnes, Calonne sur la Lys, Mont-Bernanchon, Robecq, Saint-Floris et aussi de Lillers, Isbergues, Saint-Hilaire Cottes, Chocques, Béthune, Annezin, Gonnehem, Morbecque et Hazebrouck. Le stage théâtre est un accueil collectif de mineurs unique en son genre dans les environs. Produire un spectacle de qualité pour chaque troupe est un réel défi !

Dans chaque pièce, les jeunes chantent, dansent et fabriquent leurs décors, accessoires et costumes. En plus des activités artistiques, des jeux collectifs sont organisés pour aérer le corps et l'esprit.

Les jeunes sont encadrés par 10 adultes spécialisés dans une activité, dont trois guarbecquois :

- La pratique du théâtre est encadrée par Jeanne Calesse et Marine Moïnse.
 - Les ateliers de chants sont menés par Camille Curilli.
 - Les chorégraphies sont créées par Marine Lécluse.
 - Les décors, accessoires sont imaginés et réalisés par Clémence Dumon, Marie Hoffer, Lisa Huyghes et Audrey Leroy.
 - Les costumes sont créés par Marine Moïnse et Marie Hoffer.
 - Les jeux collectifs sont animés par Mathieu Parain et Clara Dehaine.
- Le stage théâtre bénéficie de nombreux locaux afin d'accueillir les quatre troupes. Cette



année, en plus de la salle des fêtes de Saint-Venant, la salle paroissiale et l'école de musique ont été mises à disposition pour le stage.

La situation sanitaire a demandé à chacun de s'adapter afin de respecter le protocole, que ce soit lors du déroulement de chaque journée ou pour l'organisation des spectacles. L'équipe est fière d'avoir réussi à mettre en œuvre le protocole sanitaire afin d'accueillir les parents pour les deux soirées spectacles. Ainsi, chaque troupe a pu se produire devant un public ravi ! Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, les spectacles ont été

retransmis en direct sur la page Facebook *Saint-Venant 2.0* et ils seront bientôt partagés sur YouTube. Nous remercions Stéphane Vanderbeke et Stéphane Leroy pour leur disponibilité, le collège Notre-Dame de La Bassée et Stéphane Leroy pour le prêt de matériels pour la régie son et lumière.

Remerciements :

- André Flajolet, maire de Saint-Venant, ses adjoints et conseillers municipaux, les services administratifs et techniques de la ville.
- Didier Depaeuw, Maire de Guarbecque, pour son soutien indéfectible ainsi que celui de ses adjoints et conseillers municipaux. Marie-Thérèse Venel, pour sa participation au repas des communes partenaires qui nous permet de rencontrer, chaque année, toutes les instances qui œuvrent au bien commun. C'est une occasion privilégiée pour faire remonter nos satisfactions ainsi que d'éventuelles doléances.
- Sandrine Hannedouche, adjointe aux affaires scolaires et responsable des accueils collectifs de mineurs pour sa présence et son soutien avant et tout au long du stage théâtre.
- Eric Caudron pour le prêt d'instruments de l'école de musique.
- Guy Bouvart pour le prêt de la salle paroissiale.
- Les bénévoles : Christian et Valérie Calesse, Jean-Marie et Catherine Dulot, Elodie et Thomas Veilleroy, Renée Martel, Alice Calesse, Clément Deveyer, Quentin Drapeaud, Valentine Simoens, Stéphane Vanderbeke et Stéphane Leroy.
- Les jeunes pour leur investissement, les jeunes musiciens pour l'apport de leur instrument et les familles pour leur confiance renouvelée depuis 14 ans.

VIVE LES SPECTACLES VIVANTS !

Jeanne Calesse,
Directrice du stage théâtre





C.Fêtes

26 juillet 2020

Après l'annulation de la programmation habituelle et malgré une conjoncture sanitaire COVID difficile, les membres du Comité des fêtes ont décidé de mener un évènement le dimanche 26 juillet. Toute la journée, une brocante a pris place sur le site du stade René Thelliez. Les spectacles proposés ont ravi le public venu en nombre : chants (sosie vocal de Michel Sardou, les ABBA Girls) et magie ont rythmé la journée.



La « ducasse » du 18 au 21 juillet

En accord avec la municipalité et suivant le protocole sanitaire imposé par la préfecture, notre ducasse annuelle a pu se dérouler pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



COUNTRY DANCING CLUB DE GUARBECQUE : ON DANSE !!!!

Une année 2020 particulière pour chacun d'entre nous mais aussi pour les responsables d'associations qui doivent composer avec les directives qu'elles soient communales, préfectorales ou nationales.

Le Country Dancing Club de Guarbecque n'échappe pas à ces nombreux soubresauts, depuis le mois de mars, mois d'arrêt de nos activités, petit virus oblige.

Nous avons ce privilège de danser en solo à 90%, ce qui contribue naturellement à la distanciation physique, contrairement à la danse de salon, par exemple. Donc exit les danses country en couple jusqu'à nouvel ordre. Sauf nouvel arrêté préfectoral de dernière minute, les cours reprendront bien le mardi 08 septembre 2020 de 17h30 à 20h00 et le jeudi de 18h45 à 20h15. Il faudra venir avec son masque mais au moins nous retrouverons une vie associative qui nous a manqué ces derniers mois.



En ce qui concerne le repas, que nous avons reporté au 01 novembre 2020, nous sommes soumis, là aussi, à des incertitudes qui ne nous permettent pas de prendre une décision ferme. Soumis à une autorisation préfectorale, un repas dansant sans autorisation de danser ça risque d'être compliqué et bien peu convivial.

Quant aux bals, c'est la grande pagaille ! Gestes barrières ou pas ? Danser ou non ? Limiter le nombre de participants ou pas ? Contrôles judiciaires ou pas ? Autorisation de la préfecture ou pas ?

Alors à chaque jour suffit sa peine et commençons par nos cours des mardis et jeudis, après nous verrons. N'hésitez pas à venir essayer ce sport convivial et ouvert à tous ; les 2 premiers cours sont gratuits ! Alors rendez-vous dès mardi 08 septembre.

Bonne rentrée à tous, Héroïse Delaire, Présidente du club country

AMICALE DES COUREURS CYCLISTES FLANDRE



Cette année 2020 restera marquée dans nos mémoires, à cause de la crise sanitaire qui nous affecte dans notre quotidien. Je veux parler de notre société en particulier et surtout nos associations, dont les organisations sont réduites au minimum. L'unique organisation de l'amicale a eu lieu le 5 mars juste avant le confinement à la GORGUE, dans les locaux de la communauté de commune de FLANDRES-LYS. Devant les élus nous avons remis au nom de l'ACCFA, le trophée du meilleur espoir cycliste 2019, à Ugo ANANIE champion de FRANCE junior de cyclo cross. Pour le mois de Septembre, en respectant les gestes sanitaires en vigueur, nous allons organiser le critérium du 5ème trophée Juline FIANCETTE le 19 septembre à 16H30.

Cette gentlemen ouverte aux anciens coureurs sera organisée avec la municipalité, le grand prix d'ISBERGUES qui aura lieu le lendemain et le CCIM. A noter que des compétitions réservées aux écoles de cyclisme précéderont la gentlemen à 14H30. A bientôt de vous voir sur nos routes le 19 septembre, masqués bien entendu.

Le président Michel MOLLET

Judo club ACAMA : C'est enfin reparti !

Depuis début septembre, le judo Club ACAMA a repris son activité. Chaque samedi matin, sous la direction de Carla, les enfants s'adonnent à leur sport favori sur le tatami situé 4, rue du Petit Carluay.

Les grands (nés en 2013 et avant) ont cours de 9h30 à 10h45 et les enfants de 4, 5 et 6 ans s'initient de 11h à 12h. Conformément aux instructions de la fédération de judo, toutes les précautions sont prises pour faire barrière au virus.

Alliant dépense énergétique, confiance en soi et sociabilité, ce sport permet, tout en s'amusant, d'acquérir un développement harmonieux du corps et de l'esprit.

Tous les samedis du mois de septembre, des séances d'essai gratuites sont proposées. A partir de 3 ans, chaque enfant peut ainsi découvrir cette activité. Il vous suffit de vous présenter au tatami le samedi à 9h45, 4, rue du Petit Carluay à Guarbecque.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la présidente du club au 06 26 12 54 53 ou consulter la page Facebook Judo ACAMA Guarbecque.

CYCLO CLUB DE GUARBECCQUE

Suite au COVID19 aucun brevet n'a été mis en place. Afin d'éviter la monotonie de faire et refaire des parcours connus, nous avons décidé de tracer des circuits différents des uns des autres et de découvrir ou redécouvrir notre belle région.

Quelques exemples de parcours effectués :

- * Carrefour de l'Arbre (lieu mythique de Paris-Roubaix).
- * Notre Dame de Lorette (sur les traces de la première Guerre mondiale avec la Nécropole nationale).
- * La montagne de Watten (avec son moulin mythique).
- * Et quelques escapades en Belgique.

Le tout sur des parcours allant de 120 à 170 km (tous les samedis et dimanches).

Le CCG, c'est aussi savoir faire plaisir aux personnes que nous estimons beaucoup comme par exemple notre ami et ancien président du CCBusnes : Monsieur Pierre-Marie Fléchaux. Nous lui avons organisé un dimanche, une petite sortie entre amis et qui s'est finie autour d'une table. Nous lui avons offert un maillot à l'image de l'Italie (son pays de coeur....) qu'il porte à merveille.



Je tenais à évoquer aussi "**la sortie du mercredi soir**" : à ce jour, on entend parler beaucoup de cette sortie, de part :

- * les risques entrepris par les cyclistes.
- * le non respect du code de la route...
- * le nombre important de cyclistes réunis le mercredi soir.

Bref....il faut savoir que la sortie du mercredi soir ne regroupe pas que des membres du CCG.

Nous ne pouvons pas refuser les cyclistes souhaitant participer à cette sortie. Or il est vrai que cette sortie ne convient pas à notre façon de voir les choses.... nous membres du CCG. Ce n'est pas une sortie "COURSE !!!! et surtout avec prises de risques !".

Nous avons décidé de réagir à cette situation ! Dans un premier temps, en changeant le parcours chaque mercredi (les personnes souhaitant participer à cette sortie ne connaissant pas le parcours sont obligées de rouler avec le CCG et avec la mentalité du CCG).

Olivier MOLON, Secrétaire du CC Guarbecque





Décès



Mme DUHAMEL
née DUPUIS Brigitte
Décédée le 04 juillet à Guarbecque
à l'âge de 50 ans



Mme LECOCQ
Née PONCHEL Marguerite
Décédée le 18 septembre à St Venant
à l'âge de 100 ans

Naissances

Bienvenue à :

VANBERGUE Lyna
De Vincent VANBERGUE et de Emilie BOULIER
née le 26 Juillet 2020 à BETHUNE

CAMPAGNE Thibaut Grégory Raphaël
De Grégory et de Pauline DULOT
né le 1er septembre 2020 à BETHUNE

Mariages

Félicitations aux heureux mariés :

DISSAUX Julien MOUGEOT Mallaury
Le 25 juillet 2020

DEBOUT Johan WESTERLYNCK Ophélie
Le 22 Août 2020



Attention, au vu du contexte sanitaire **les sorties culturelles et le repas des aînés**, les cérémonies des lauréats et des maisons fleuries organisés par la Municipalité sont annulés.

Fuite d'eau, épuisement/assèchement, destruction de nids de guêpes/frelons, protection contre les essaims d'abeilles, protection et sauvetage d'animaux domestiques (*non dangereux*), prise en charge d'animaux capturés, chute d'arbre, bâchage, menace de chute d'objet, balisage d'engins de guerre, reconnaissances diverses : pour faire appel à eux, composez le **0800 18 62 18** (*appel gratuit*).



Les sapeurs-pompiers volontaires des 6 unités territoriales (*Divion, Lapugnoy, Cuinchy, Hersin-Coupigny, Sailly-Labourse et Noyelles-les-Vermelles*) interviennent sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération. Votre appel est pris en charge par le Service départemental d'incendie et de secours du Pas-de-Calais qui se charge d'alerter l'unité territoriale la plus proche de chez vous.

Dans les cas urgents (*incendie, accident...*), il convient de composer le **18**.



Depuis quelques semaines, la commune communique également via Facebook. Vous êtes déjà près de 400 personnes à avoir "liké" la page "Mairie de Guarbecque". En vous y abonnant, vous pourrez y retrouver des informations sur les services de la commune, son actualité et celle de ses partenaires. N'hésitez pas à liker et à partager la page afin de pouvoir informer le plus grand nombre de Guarbecquois et leurs amis.

INFORMATION

En raison du contexte sanitaire, **la traditionnelle course pédestre de Guarbecque**, qui a lieu en décembre, est annulée.